

15ème législature

Question N° : 28849	De M. Pierre Dharréville (Gauche démocrate et républicaine - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >bois et forêts	Tête d'analyse >Dispositif de lutte contre les incendies	Analyse > Dispositif de lutte contre les incendies.
Question publiée au JO le : 28/04/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Pierre Dharréville appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation du dispositif de lutte contre les incendies. En effet, les sept *trackers* dont l'utilisation a été arrêtée vont cruellement faire défaut, alors qu'ils étaient utilisés pour repérer et attaquer les feux naissants. Cette situation résulte d'une volonté d'économies et d'un défaut d'anticipation qui est payé aujourd'hui au prix fort. Il n'est pas possible d'en rester là, alors que les phénomènes de feux se développent avec le changement climatique. Il lui demande ce qu'il entend mettre en œuvre pour combler ce manque dans les plus brefs délais, mais aussi ce qu'il entend faire pour changer la trajectoire dans la gestion du matériel avant que d'autres appareils ne soient frappés de vétusté.